



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un incident technique national impacte temporairement certains paiements du Conseil départemental

Amiens, le lundi 16 février 2026

Le Conseil départemental de la Somme informe les usagers, partenaires, fournisseurs et bénéficiaires de prestations départementales que des perturbations nationales affectent actuellement les services informatiques de la Direction générale des Finances publiques, notamment l'application Hélios qui gère les flux financiers de la comptabilité publique. Ces dysfonctionnements, observés depuis le jeudi 5 février 2026, sont totalement indépendants du Conseil départemental de la Somme.

Les conséquences concrètes

Ces perturbations nationales peuvent entraîner :

- des retards dans le règlement et l'édition des factures et des justificatifs des fournisseurs
- des délais supplémentaires pour le versement de certaines aides ou prestations

Une situation indépendante du Département

Le Conseil départemental est conscient des désagréments que cette situation peut occasionner, notamment pour les entreprises, les associations et les bénéficiaires de dispositifs sociaux. Dès que les services de l'État auront rétabli le fonctionnement de l'application, les services départementaux veilleront à ce que les retards de paiement soient rapidement traités.

À ce stade, un retour progressif à la normale est annoncé par les services de l'Etat au cours de cette semaine. Il faudra ensuite quelques jours pour résorber l'ensemble du retard accumulé.

Le Conseil départemental remercie l'ensemble de ses partenaires et usagers pour leur compréhension face à cet incident technique national exceptionnel.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

